

COMMUNE
DE
SURBOURG



2 rue du Général de Gaulle
67250 SURBOURG
☎ 03.88.88.42.60
✉ mairle@surbourg.fr

ARRETE DU MAIRE

NOMMANT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

2026-31

Le Maire de la commune de Surbourg,

VU le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L 123-6 et R 123-11 ;

VU la délibération du conseil municipal en date du 08/04/2026, fixant le nombre des membres du conseil d'administration ;

CONSIDERANT que les membres nommés par le Maire doivent être choisis parmi des personnes participant à des actions de prévention, d'animation et de développement social,

CONSIDERANT qu'au nombre de ses membres doivent figurer notamment un représentant des associations familiales sur proposition de l'Union Départementale des Associations Familiales et respectivement des représentants des associations de retraités et de personnes âgées, de personnes handicapées et des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,

ARRETE :

ARTICLE 1er : Sont nommés membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale :

- Mme CLEMENT Carine représentante des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions ;
- Mme DE HATTEN Lucienne représentante des associations de retraités et de personnes âgées ;
- Mme GOETTMANN Catherine représentante des associations familiales ;
- Mme HUBER Myriam représentante des associations de personnes handicapées ;

ARTICLE 2 : Le présent arrêté sera affiché en mairie, publié sur le site internet de la commune, notifié aux intéressés et transmis au représentant de l'État au titre du contrôle de légalité.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

067-216704874-20260409-AR2026-31-AI

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/04/2026

Surbourg, le 09/04/2026

Le Maire,
Olivier ROUX

